Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20260303-082026-DE

Mairie de Plévenon Cap Fréhel

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 3 MARS, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Hervé VAN PRAAG, Maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 24/02/2026

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Catherine BLANCHARD, Hervé VAN PRAAG, Jean-Pierre RESLOUX, Bernard QUINQUENEL, Marc LEMARIé, Frédéric PASCAL, Gwendal LEBLAY, Philippe LOHIER, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Jean-Luc HERVé, Pierre-Hugues MARTIN, Didier RABIAUX,

Secrétaire de séance : Pierre-Hugues MARTIN

Représentés : Sarah LOUICHE représentée par Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Steve ANDRé représenté Hervé VAN PRAAG

Nombre de Conseillers : En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 14

DELIBERATION N°8-2026 GESTION PERSONNEL : Remplacement suite congé maladie

Compte tenu du placement en congé maladie d'un agent des services techniques chargé de l'entretien (ménage) des bâtiments communaux, Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de recruter un agent en remplacement de celui-ci du 9 mars 202 au 6 juillet 2026 dans les conditions décrites dans le tableau ci-dessous :

Service technique		DSH	Contrat	Indice	Dates
Agent technique	1	4 h	Remplacement suite congé maladie	367/366	9 mars 2026 au 6 juillet 2026

Après délibération, le Conseil à l'unanimité approuve cette proposition et autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement.

Fait à Plévenon, le 04/03/2026
Le Maire, Hervé VAN PRAAG

Le Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Publié et Transmis au représentant de l'Etat le : 04/03/2026